

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

VENDREDI 29 mars 1935

La séance est ouverte à trois heures.

BREVETS D'INVENTION

L'hon. C. H. CAHAN (secrétaire d'Etat) propose que soit lu pour la première fois le projet de loi (bill n° 48), émanant du Sénat, dont l'objet est de modifier et codifier les lois relatives aux brevets d'invention.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

CONGE DE PAQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): Hier, j'ai annoncé à mon très honorable ami le leader intérimaire du Gouvernement (sir George Perley) que je demanderais aujourd'hui au Gouvernement s'il est possible que les Chambres prorogent avant Pâques et, si cette possibilité n'existe pas, quels sont les plans du Gouvernement. J'ai exprimé l'espoir que le congé, s'il n'y a pas prorogation, soit très bref, et que la rentrée ait lieu le plus tôt possible après Pâques.

Le très hon. sir GEORGE PERLEY (premier ministre intérimaire): Il me paraît évident que nous ne pouvons terminer notre besogne pour Pâques?

M. CASGRAIN: Pourquoi?

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: Si mon honorable ami me permet de poursuivre, je vais en indiquer la raison.

M. CASGRAIN: J'aimerais bien à la connaître.

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: Nous n'avons pas encore reçu le rapport de la commission d'enquête sur les méthodes commerciales; nous ne savons même pas au juste quand nous l'aurons. En outre, une commission parlementaire examine le problème du logement, l'un des plus graves qui se posent en notre pays; tout le monde s'y intéresse.

Quand nous recevrons les rapports de ces commissions, le premier ira au ministre du Commerce, puis le conseil des ministres l'étudiera. Nous prévoyons, monsieur l'Orateur, que la commission présentera des avis d'une telle importance qu'ils nécessiteront un examen attentif de la part du Gouvernement, puis de la Chambre. Si nous voulons procéder à cette étude et préparer les mesures législatives appropriées, en y mettant le temps voulu, nous ne pourrions guère proroger avant Pâques.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon très honorable ami a répondu en partie. Sans mauvaise intention sans doute, il a oublié la seconde partie de mon interpellation, celle où je demandais de ne prendre que le congé habituel et de rentrer le plus tôt possible après Pâques.

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: Je ne puis répondre à cette question aujourd'hui. Nous l'étudierons avec soin et j'en causerai avec mon très honorable ami le plus tôt possible.

ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU CANADA

EMPLOI DES CHIENS DE POLICE POUR RETROUVER LES PERSONNES PERDUES DANS LES FORÊTS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE OU POUR TROUVER LA PISTE DES CRIMINELS.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. S. WOODSWORTH (Winnipeg-Centre-Nord): La *Gazette* de Montréal publiait hier cette dépêche d'Halifax, en date du 27 mars:

Les chiens aideront à la police dans les forêts de la Nouvelle-Ecosse

Tant de personnes s'égarèrent dans les forêts de la Nouvelle-Ecosse que la Royale gendarmerie à cheval va se procurer des chiens pour les rechercher.

On lit cette nouvelle dans le rapport annuel de la division "H" de la gendarmerie déposé sur le bureau de l'Assemblée législative aujourd'hui. Le rapport note qu'un plus grand nombre de personnes se perdent dans les forêts de la Nouvelle-Ecosse qu'en aucune autre région du Canada.